

LICENCE PROFESSIONNELLE responsable de l'hôtellerie en milieu médicalisé (RHMM)

2 SEMESTRES - NIVEAU L3

- ∞ FORMATION INITIALE
- ∞ FORMATION CONTINUE
- ∞ ALTERNANCE (Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)
- ∞ VALIDATION DES ACQUIS

En partenariat avec le lycée hôtelier Jean Monnet LIMOGES
Certains cours seront dispensés dans ce lycée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle a pour objet de **répondre à des nouveaux besoins** et de **former des managers d'hôtellerie restauration** en unité de santé: hôpitaux, cliniques, maison de retraite du secteur public ou privé qui auront pour missions principales :

- de piloter des opérations de production et de distribution, d'encadrer des équipes d'ouvriers spécialisés en restauration collective, bio nettoyage et services à la personne
- de gérer l'exploitation des services hôteliers et de restauration, d'organiser des services d'aide à la personne sur site médicalisé (à domicile ou en unité médicalisée)

CARRIÈRE/MÉTIERS

- ∞ Responsable Hôtellerie/Restauration
- ∞ Responsable de production culinaire – Responsable de restauration
- ∞ Responsable Assurance qualité hôtellerie
- ∞ Responsable d'Exploitation – Adjoint direct de l'Ingénieur de restauration
- ∞ Responsable Hôtellerie – Bio-nettoyage

Les titulaires d'une Licence professionnelle « Responsable de l'hôtellerie en milieu médicalisé » peuvent travailler dans le milieu médicalisé, les établissements de soins privés ou publics, les EHPAD, et autres établissements sanitaires et sociaux.



ADMISSION

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.iae.unilim.fr

CONDITIONS DE CANDIDATURE

\\ Procédure classique :

Titulaires d'une Licence AES, de DUT tels les DUT GEA ou carrières sociales, de BTS tels les BTS d'Hébergement, d'Hôtellerie-Restaurant, de Diététique, de Carrières sanitaires et sociales, du Diplôme d'Université restauration collective dans le secteur sanitaire et social.

\\ Procédure particulière : Validation des Aquis, Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

\\ La sélection des candidats s'effectue en 2 étapes :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (à télécharger sur le site internet de l'IAE www.iae.unilim.fr)
- Sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels.

CONTENU

Pour plus de détails : www.iae.unilim.fr
ou www.lyc.jean.monnet_ac.limoges.fr

Connaissance de l'environnement

- U.E. Connaissance du milieu médicalisé
- U.E. Gestion des risques - démarche qualité et certification
- U.E. Technique d'expression et conduite de réunion
- U.E. Hygiène sécurité et secourisme

Gestion des ressources humaines

- U.E. Management des entreprises de services

Gestions comptable, financière et juridique

- U.E. Comptabilité analytique
- U.E. Analyse financière
Analyse de gestion
- U.E. Droit de la responsabilité et assurances

Hébergement et bio-nettoyage

- U.E. Technologie hôtelière
- U.E. Le Bio-nettoyage en milieu médicalisé

Restauration

- U.E. Offres de la restauration et diététique en milieu médicalisé
- U.E. Démarche qualité en restauration et HACCP
- U.E. La restauration en milieu médicalisé

Maintenance technique

- U.E. Vigilances en milieu médicalisé
- U.E. Gestion de l'eau et fluide
- U.E. Maintenance en milieu médicalisé
- U.E. Anglais
- U.E. Informatique

Projet Tuteuré

Stage (16 semaines)

CONTACT

IAE de Limoges

3, rue François Mitterrand - 87031 Limoges cedex 1

Tél. 05.55.14.90.27 - Fax 05.55.14.92.39

iae@unilim.fr

Responsable pédagogique :

Alain MENUJER

alain.menujier@unilim.fr

Proviseure du lycée Jean Monnet:

Nadège VERGNAUD

ce.08771030x@ac-limoges.fr